

## Chapitre 6

# Hisser le niveau de l'enseignement supérieur au niveau de l'éducation obligatoire

*Le niveau d'éducation de la population finlandaise s'est considérablement élevé au cours des dernières décennies. Les performances des écoles générales sont particulièrement bonnes, comme en témoignent les résultats de l'étude PISA, ce qui permet à la Finlande de bénéficier d'une excellente assise pour exploiter les possibilités offertes par la mondialisation. Certains aspects de l'enseignement supérieur pourraient cependant être améliorés. Le présent chapitre analyse les inefficiences du système d'enseignement supérieur finlandais – en particulier la lente transition du deuxième cycle de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur, où de nombreux étudiants passent plusieurs années essayant d'accéder à l'enseignement supérieur ou à la discipline de leur choix – ainsi que les autres raisons expliquant l'arrivée tardive sur le marché du travail des diplômés de l'enseignement supérieur. Un certain nombre de solutions sont également proposées pour mieux lutter contre les blocages qui se développent rapidement sur le marché du travail dans un pays où le chômage reste élevé.*

## Le système éducatif finlandais et l'économie du savoir

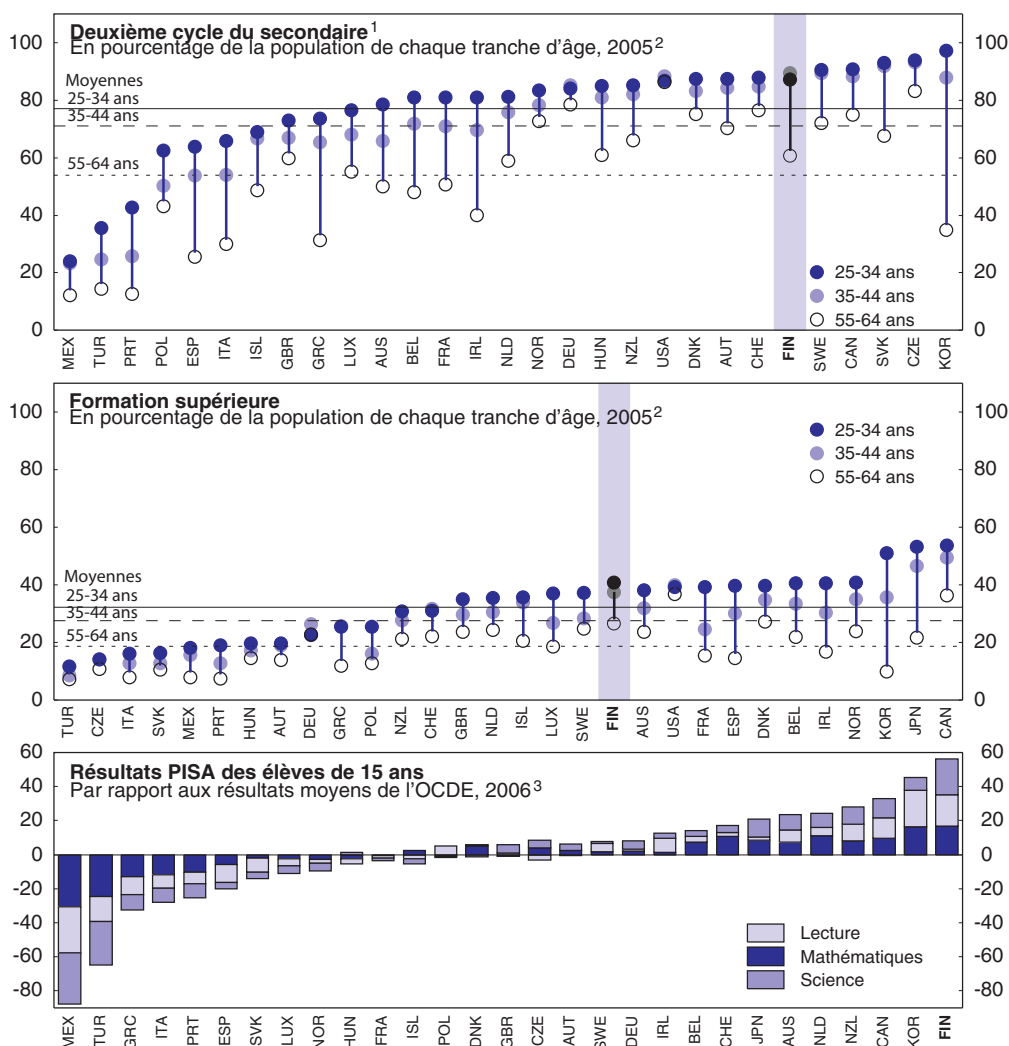
La mondialisation peut engendrer des mutations rapides. Il est impératif de ce fait que les travailleurs s'adaptent rapidement à l'évolution des besoins en qualifications sur le marché du travail. Comme l'on ne sait pas très bien quelles connaissances et aptitudes seront demandées à l'avenir sur ce dernier, de solides compétences de base et surtout l'aptitude à acquérir de nouvelles compétences sont particulièrement importantes. Ce constat vaut pour tous les niveaux de l'éducation. Le vieillissement de la population active finlandaise engendre également des défis importants pour le système éducatif. Entre le début de la prochaine décennie et 2030, le nombre de sorties de la population active sera supérieur à celui des entrées, le solde étant de 11 000 à 12 000 par an, mais avec de grandes variations selon les régions. Il est donc d'autant plus important que le système éducatif soit très efficace : les jeunes ne doivent pas être maintenus dans le système éducatif plus longtemps qu'il n'est nécessaire.


Les actions gouvernementales dans le domaine de l'enseignement supérieur sont actuellement centrées sur un certain nombre d'initiatives, notamment la réforme du réseau de l'éducation supérieure, la modification du statut juridique et administratif des universités ainsi qu'un nouveau modèle de financement. Toutefois, ce chapitre s'attarde plus spécifiquement sur les aspects du marché du travail de l'enseignement supérieur. En particulier, il analyse les raisons de l'arrivée tardive des diplômés du supérieur sur le marché du travail, et se demande si les qualifications finlandaises sont suffisamment flexibles pour faire face aux demandes fluctuantes du marché du travail.

En même temps, il est reconnu que dans de nombreux domaines – notamment au niveau de l'éducation obligatoire – le système finlandais est un leader mondial. En effet, le haut niveau d'éducation et la priorité accordée à la recherche-développement sont l'une des clés de la réussite économique récente de la Finlande. Au cours des dernières décennies, le niveau moyen d'éducation s'est considérablement élevé (graphique 6.1, diagrammes du haut). L'éducation générale finlandaise (qui accueille les élèves de 7 à 16 ans) a obtenu d'excellents résultats du point de vue de l'apprentissage, comme en témoigne le bon score de la Finlande dans les études PISA (encadré 6.1), ainsi qu'en termes d'égalité et d'efficacité par rapport aux coûts (Sutherland *et al.*, 2007). L'égalité des chances entre garçons et filles, entre régions et entre groupes socio-économique est un principe fondamental du système d'éducation de base finlandais (Ministère finlandais de l'éducation, 2005), dont l'objectif est de faire en sorte que l'éducation générale dispensée soit la même pour tous.

La moitié des élèves diplômés de l'école générale poursuivent leurs études dans l'enseignement secondaire général de deuxième cycle, qui est sanctionné par un certificat de fin d'études secondaires, alors que la plupart des autres intègrent l'enseignement professionnel. Ces deux filières peuvent mener à l'enseignement supérieur, bien que seulement 20 % des diplômés des écoles professionnelles poursuivent leurs études. Un faible pourcentage d'élèves accomplissent une dixième année à l'école générale, tandis

Graphique 6.1. Niveau de formation par tranche d'âge et résultats PISA



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408635383650>

1. Les programmes courts de niveau CITE 3C sont exclus sauf pour le Royaume-Uni qui en comprend quelques uns.
2. 2003 pour le Japon.
3. Les barres verticales indiquent le résultat moyen PISA pour chaque pays par rapport à la moyenne OCDE. La contribution des résultats relatifs des mathématiques, de la lecture et des sciences est également indiqué (ces trois compétences ont une pondération égale dans le résultat total).

Source : OCDE (2007), *Regards sur l'éducation* et OCDE (2007), *PISA 2006 – Les compétences en sciences, un atout pour réussir*.

que près de 6 % n'ont pas d'autre bagage que celui acquis à l'école générale. Les taux de réussite, de l'ordre de 95 %, à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire général sont très élevés ; ils sont inférieurs dans les écoles professionnelles mais encore relativement élevés (81 %).

L'enseignement supérieur est divisé en deux structures parallèles, les écoles polytechniques à orientation pratique et les universités dont l'enseignement est plus traditionnel<sup>1</sup>. Les taux d'admission dans l'enseignement supérieur sont élevés (graphique 6.2), mais il faut souligner que souvent, les élèves ne peuvent accéder à l'enseignement supérieur que plusieurs années après avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir plus loin). D'une manière générale, le nombre de diplômés

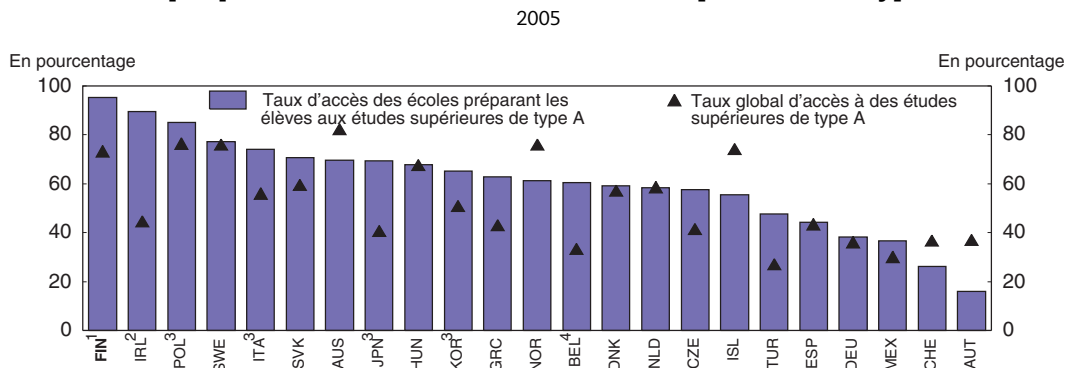
## Encadré 6.1. Les résultats PISA pour la Finlande

Les élèves finlandais ont obtenu de bons résultats dans tous les domaines aux tests PISA. En 2006 (OCDE, 2007a), la Finlande a obtenu le meilleur score en sciences et le deuxième meilleur score en lecture et en mathématiques (graphique 6.1, diagramme du bas). En outre, la Finlande avait le plus bas pourcentage d'élèves très médiocres et la variance est très faible. Par exemple, en 2006, seulement 0.5 %, 0.8 % et 1.1 % des élèves finlandais âgés de 15 ans étaient médiocres en sciences, en lecture et en mathématiques, alors que les pourcentages moyens pour l'OCDE étaient de 5.2 %, 7.4 % et 7.7 %, respectivement.

La Finlande doit en grande partie son succès à sa conception égalitaire de l'éducation générale (OCDE, 2005). La scolarité débute à 7 ans et les élèves ne sont pas répartis par classe selon leur niveau. La faible variance dans les résultats PISA peut s'expliquer par le fait que lorsque les élèves ne suivent pas, quatre catégories d'intervenants peuvent leur venir en aide – à savoir les enseignants, les assistants scolaires, les enseignants de l'éducation spécialisée et des équipes pluridisciplinaires, comprenant par exemple un psychologue, un travailleur social ou un agent des services publics de logement. D'autres facteurs considérés comme ayant une influence positive sont la faible taille des établissements scolaires, la formation approfondie des enseignants et la faible mobilité des enseignants et des élèves (OCDE, 2005). Les chercheurs finlandais attribuent ce succès à tout un ensemble de facteurs interdépendants qui tiennent au caractère polyvalent de la pédagogie, aux centres d'intérêts et aux activités de loisir des élèves, à la structure du système éducatif, à la formation pédagogique, aux pratiques scolaires et à la culture finlandaise (Väljjarvi et al., 2002).

D'aussi bons résultats pourraient inciter à se reposer sur ses lauriers. Compte tenu de l'amenuisement des jeunes générations et des effets qu'il aura sur le réseau de l'enseignement général, il faudra veiller à l'avenir à entretenir ces bons résultats en termes d'apprentissage. Certains auteurs ont également souligné l'importance de veiller à accorder une attention suffisante à ceux qui ont de très bons résultats (Kupari et al., 2004 ; Kupari et Väljjarvi, 2005).

Graphique 6.2. Taux d'accès à des études supérieures de type A

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/408717784126>

1. Données de 2004.
2. Nouveaux inscrits à temps plein uniquement.
3. Les taux d'accès aux programmes tertiaires de type A sont bruts.
4. La Communauté germanophone de Belgique est exclue.

Source : OCDE (2007), *Regards sur l'éducation*, tableaux A2.1 et C2.4.

de l'enseignement supérieur a régulièrement augmenté et le niveau d'éducation des jeunes cohortes est beaucoup plus élevé que celui des générations précédentes (graphique 6.1, diagramme du haut). Le nombre de doctorats a plus que triplé au cours des quinze dernières années.

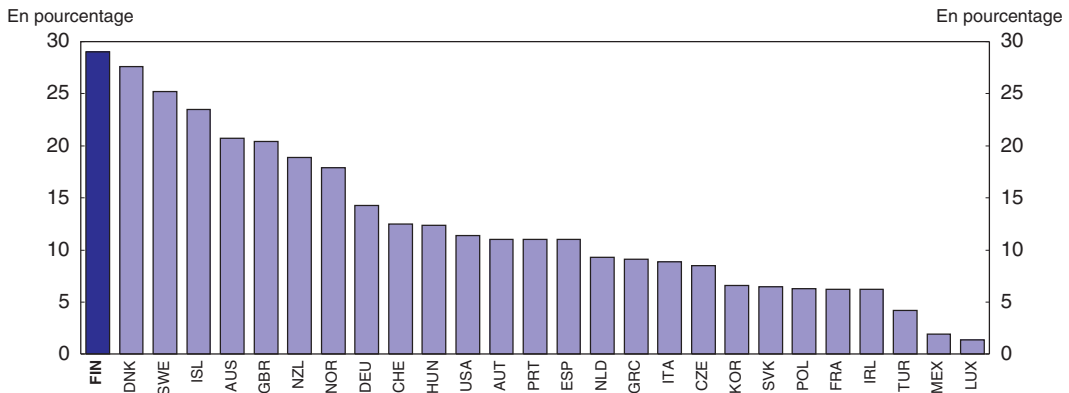
Si l'enseignement des compétences de base est remarquable en Finlande, des progrès pourraient être faits dans l'enseignement supérieur ainsi que dans la formation professionnelle – en particulier dans la transition vers ces niveaux d'enseignement. Les problèmes qui en résultent se traduisent par des pénuries de main-d'œuvre qualifiée, l'entrée tardive des étudiants dans l'enseignement supérieur après l'examen de fin d'études secondaires, l'âge élevé des diplômés des universités et des taux de chômage importants dans certaines régions. L'évolution rapide des besoins en qualifications, induite par la mondialisation, montre bien que l'offre d'enseignement doit être en mesure de répondre aux demandes du marché du travail, d'où la nécessité de structures de diplômes suffisamment souples pour satisfaire des demandes différentes. De plus, la réduction projetée de la population active va poser des défis particuliers au système éducatif ; d'autant que l'on ne sait pas très bien jusqu'à quel point la Finlande peut compter sur l'immigration pour pourvoir les emplois en question (chapitre 7). Il est donc important que le système éducatif forme le plus rapidement possible des personnes possédant les titres requis et capables d'acquérir de nouvelles compétences. L'apprentissage tout au long de la vie et le perfectionnement des compétences sont primordiaux à l'heure de la mondialisation et particulièrement importants pour la Finlande, car elle a de plus en plus besoin des compétences et du savoir-faire des travailleurs âgés. Alors que la Finlande est bien positionnée en comparaison internationale quant à la participation à l'éducation des adultes, les questions concernant cette éducation ne sont pas abordées ici.

### **Les retards dans la transition vers l'enseignement supérieur sont une importante source d'inefficiences**

L'âge médian des diplômés des universités et des écoles polytechniques est de 28 ans et 26 ans, respectivement, ce qui est manifestement plus élevé que dans d'autres pays de l'OCDE<sup>2</sup>. Les deux principales raisons expliquant l'âge tardif d'entrée dans la vie active sont d'abord l'âge tardif d'accès à l'enseignement supérieur – lui-même dû en grande partie à la file d'attente qui se crée au stade du certificat de fin d'études secondaires –, qui fait que seule une minorité de candidats à l'enseignement supérieur sont admis dans leur domaine d'étude préféré immédiatement après leurs études secondaires, et ensuite la longue durée des études à l'université, la plupart des étudiants quittant l'université avec un master. D'ailleurs, les taux d'inscription ne passent par un maximum en Finlande qu'à 22 ans – comme au Danemark et en Suède, contre 20 ans dans tous les autres pays. Il est clair que c'est en Finlande que les taux d'inscription dans les groupes d'âge plus âgés sont les plus élevés (graphique 6.3).

C'est dans les années 1980 que l'excédent d'élèves titulaires du certificat de fin d'études secondaires attendant leur admission dans le supérieur est apparu pour la première fois, à la suite de l'augmentation du nombre d'élèves ayant obtenu ce certificat et de l'introduction d'examens d'entrée à l'université à la fin des années 70. Il ne s'est pas résorbé. Par exemple, en 2007, on comptait 125 000 candidats à l'enseignement supérieur pour 45 000 places, ce qui fait que les 29 500 étudiants ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires et les 32 000 diplômés de l'enseignement professionnel au printemps 2007 n'avaient que de maigres chances d'entrer directement dans cette filière. Seulement 40 % et 28 % des étudiants acceptés dans les universités et les écoles

Graphique 6.3. **Taux d'inscription des personnes âgées de 27 ans**  
Étudiants à temps plein et à temps partiel dans les établissements publics et privés, 2005<sup>1</sup>



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408736241535>

1. En pourcentage de la population du même groupe d'âge.

Source : OCDE (2008), Base de données de l'Éducation.

polytechniques, respectivement, avaient obtenu leur certificat de fin d'études secondaires la même année<sup>3</sup>. La moitié de l'ensemble des étudiants ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires restait dans l'expectative. Ce pourcentage est manifestement trop élevé. Les candidats qui ne sont pas admis dans leur discipline préférée font la queue pour y accéder, ce qui peut prendre plusieurs années (tableau 6.1). Pendant cette période d'attente, la plupart des jeunes travaillent, tout en se préparant à repasser l'examen d'entrée. Ceux qui sont admis dans des domaines d'étude moins prisés, soit à l'université, soit dans les écoles polytechniques, essaient de revenir à leur premier choix, généralement en repassant les examens d'entrée. D'ailleurs, une étude récente portant sur les étudiants admis à l'université de Tampere a montré que les étudiants qui possédaient déjà un diplôme ou une place pour étudier dans une école polytechnique ou une université représentaient 40 % des étudiants admis (Tampereen yliopisto, 2007). Ce changement de filière, qui dans la plupart des cas implique de repartir à zéro dans la nouvelle discipline sans bénéficier d'un transfert d'unités de valeur, contribue au taux de survie relativement faible dans l'enseignement supérieur. Bien que le taux de survie, qui est de 71 % (2004), corresponde à la moyenne de l'OCDE, d'autres pays qui ont d'excellents résultats PISA et imposent des examens d'entrée dans l'enseignement supérieur, comme le Japon et la Corée, enregistrent des taux de survie plus élevés (91 % et 83 %, respectivement).

Tableau 6.1. **Admissions dans l'enseignement supérieur des titulaires du certificat de fin d'études secondaires**

Pourcentage de diplômés

Année d'obtention du certificat	Même année	+1 an	+2 ans	+3 ans	+4 ans	+5 ans
1999 (34 347)	32.2	55.4	69.2	75.3	78.5	80.3
2000 (35 661)	31.3	54.8	68.8	74.7	77.7	
2001 (35 283)	31.3	54.6	68.3	73.9		
2002 (36 224)	35.7	57.9	70.5			

Source : Statistics Finland.

Le gouvernement a l'intention de porter à 55 % d'ici à la fin de 2008 la proportion d'étudiants ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires pendant l'année qui sont admis à l'université, mais il n'est pas certain que cet objectif soit réaliste, surtout compte tenu du fait que le traitement préférentiel des étudiants ayant obtenu ce certificat pendant l'année n'est plus autorisé selon la loi relative aux universités. Les mesures prévues par le gouvernement pour remédier au problème consistent entre autres à réorganiser les examens d'entrée, à harmoniser les systèmes de notation, à encourager l'utilisation des dossiers scolaires lors des admissions, à promouvoir le recours à des procédures de dépôt de candidature mixtes et une coopération plus étroite entre établissements dans le processus de sélection, et à mettre en place en 2008-2009 un système électronique mixte d'inscription à l'université. Ces mesures ne contribuent guère cependant à résorber la file d'attente actuelle, autrement dit le nombre d'étudiants attendant leur admission.

Le nombre important de titulaires du certificat de fin d'études secondaires qui attendent d'être admis dans l'enseignement supérieur est un facteur important d'inefficience et il contribue à l'âge élevé des diplômés de l'enseignement supérieur. Le système actuel d'examens d'entrée distincts dans les différentes institutions et filières devrait être supprimé et d'autres mesures prises pour résorber cet excédent de titulaires du certificat de fin d'études secondaires attendant d'être admis dans le supérieur. Les établissements d'enseignement supérieur devraient être encouragés à accepter les étudiants, en tenant compte uniquement de leurs résultats à l'examen de fin d'études secondaires (à l'exception peut-être des domaines tels que l'art ou le sport). L'argument avancé par ces établissements pour justifier l'existence d'examens d'entrée distincts est que la réussite à l'école n'est pas nécessairement garante de réussite dans l'enseignement supérieur, mais les éléments avancés à l'appui de cette thèse ne sont pas convaincants<sup>4</sup>. De plus, les examens d'entrée défavorisent manifestement les élèves ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires l'année du concours, étant donné qu'ils n'ont pas eu autant de temps pour préparer l'examen que ceux qui l'ont obtenu avant, à quoi s'ajoute le fait que les examens semblent favoriser les étudiants qui ont déjà une place dans l'enseignement ou un diplôme (Tampereen yliopisto, 2007). Même si le système actuel présente certains avantages, ceux-ci doivent être mis en balance avec les considérables facteurs d'inefficience qui en résultent nécessairement pour les établissements d'enseignement supérieur, les étudiants et, du même coup, l'économie finlandaise. Faire du certificat de fin d'études secondaires et de la réussite scolaire le seul critère d'admission dans l'enseignement supérieur aurait également pour effet de rendre plus réalistes les attentes des étudiants quant aux places qu'ils sont susceptibles d'obtenir.

Étant donné que les modifications qui seront apportées aux règles d'admission doivent être annoncées à l'avance, il faudrait introduire rapidement les innovations suivantes en vue de résorber la file d'attente pendant la période de transition jusqu'à l'entrée en vigueur des nouvelles règles :

- Le nombre de nouvelles places devrait être temporairement augmenté, pendant une période de 3 à 5 ans par exemple, étant entendu qu'à la fin de cette période, le nombre de nouvelles places sera réduit et les règles d'admission modifiées, mais pas dans une proportion aussi importante que l'excédent (autrement dit, les quotas seraient maintenus). Il faudrait à cette fin augmenter temporairement les dépenses, hausse qui pourrait être compensée par l'introduction de droits d'inscription. Parallèlement, des mesures devraient être prises pour mieux informer les futurs étudiants sur leurs chances d'obtenir une place, leurs chances de réussite et les débouchés professionnels



et les perspectives de salaire, afin que les élèves qui se présentent à l'examen de fin d'études secondaires puissent faire des choix plus judicieux concernant leur avenir, comme on verra plus loin.

- Pour permettre une deuxième chance, l'université ouverte<sup>5</sup> devrait être autorisée à délivrer des diplômes et les étudiants qui y préparent des diplômes devraient eux aussi avoir accès à des prêts d'études remboursables en fonction de leur revenu futur. Le système de transfert des unités de valeurs entre les écoles polytechniques et les universités devrait être clarifié afin d'améliorer sa transparence.
- Les aides financières accordées aux étudiants pour qu'ils fassent leurs études à l'étranger et y passent leurs diplômes devraient être temporairement augmentées afin qu'elles couvrent aussi les frais de scolarité éventuellement exigés, ce qui contribuerait à résorber la file d'attente.
- Des droits d'inscription devraient être institués afin d'orienter les étudiants vers les cursus répondant le mieux à la demande sur le marché du travail, ce qui permettrait aussi d'accroître l'offre de programmes d'enseignement les plus demandés.

L'élimination de la file d'attente pour être admis dans l'enseignement supérieur, qui ne sera pas aisée, permettrait de réduire à long terme le nombre de nouvelles places, tel que le prévoit le gouvernement (voir ci-après). Avec 22 000 places dans les universités et 23 000 dans les écoles polytechniques, le nombre actuel de nouvelles places dans l'enseignement supérieur représente déjà 73 % des élèves diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ce qui permettrait à l'ensemble des élèves ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires et à la moitié des diplômés des écoles professionnelles de poursuivre leurs études dans le supérieur<sup>6</sup>. Éliminer cette file d'attente entraînerait une augmentation des dépenses à court terme, mais celle-ci est à opposer aux coûts du système actuel : le coût pour les universités, le temps perdu par les étudiants (pour la préparation des examens d'entrée, à cause des faux départs dans d'autres disciplines, etc.) et le manque d'efficacité considérable que représente le fait d'obliger certains étudiants à interrompre (contre leur gré) leurs études. Quoi qu'il en soit, la hausse des dépenses serait temporaire et à long terme les coûts diminueraient.

### **La longueur des études contribue également à l'entrée tardive des diplômés de l'université sur le marché du travail**

La durée moyenne des études universitaires est longue aussi en Finlande, puisque seulement 40 % environ des étudiants obtiennent un diplôme en moins de six ans. Le système finlandais d'aide aux étudiants (encadré 6.2) est l'un des principaux facteurs responsables de la longueur des études, car le contrôle de la progression des études n'incite pas à obtenir rapidement un diplôme<sup>7</sup>. Selon le critère minimum actuellement appliqué en ce qui concerne la progression des études, il faut sept ans pour obtenir un master, alors que les aides sont versées sur une période plus courte, à savoir 55 mois (autrement dit six ans en considérant qu'une année universitaire dure neuf mois). Il faut donc en moyenne six ans et demi pour obtenir un master. Pour raccourcir la durée des études, les autorités devraient durcir les critères annuels de crédit d'études minimum pour pouvoir prétendre aux prestations destinées aux étudiants, y compris le logement subventionné, et renforcer également le critère de durée d'études pour pouvoir prétendre aux allègements d'impôts des prêts étudiants. Indépendamment du durcissement des



### Encadré 6.2. Aides destinées aux étudiants

La part des aides destinées aux étudiants (compte non tenu des prêts qui en font partie) dans l'ensemble des dépenses publiques consacrées à l'enseignement supérieur s'élève à 16.7 % en Finlande, alors que la part moyenne pour l'OCDE est de 9.9 %. Bien que la plupart des autres pays nordiques dépensent moins pour les bourses (seul le Danemark dépense plus), les étudiants dans les autres pays reçoivent globalement une aide financière beaucoup plus élevée – parce qu'ils sont plus nombreux à souscrire des prêts d'études. Dans ce groupe de pays, c'est en Finlande que la proportion d'étudiants souscrivant des prêts d'études est la plus faible, à 35 %. Au lieu d'améliorer ce système de prêts, le gouvernement a préféré augmenter de 15 % les bourses d'études (dont le montant est subordonné aux autres revenus des étudiants) à compter du début de 2008 à tous les niveaux d'enseignement et il a relevé de 30 % le plafond des autres revenus. Pour inciter davantage les étudiants à obtenir plus rapidement leur diplôme et compte tenu des contraintes budgétaires, il faudrait augmenter les aides financières accordées aux étudiants en repensant le système de prêts. Les prêts accordés par le gouvernement – actuellement il s'agit de prêts bancaires garantis par l'État – seraient remboursés en fonction du revenu futur, autrement dit les remboursements seraient calculés en pourcentage des gains ultérieurs de l'emprunteur (et non en fonction du volume du prêt), recouverts en même temps que l'impôt sur le revenu, jusqu'au remboursement par l'emprunteur. Le plafonnement des sommes pouvant être empruntées chaque année, et la limitation du nombre d'années sur lesquelles un étudiant pourrait emprunter seraient une garantie contre la constitution d'une forte dette.

critères, il conviendrait de transformer le système de bourses en un système de prêts remboursables en fonction des revenus futurs, comme il est suggéré dans l'encadré 6.2.

Un autre facteur qui explique la longueur des études est que la plupart des étudiants quittent toujours l'université avec un master, tandis qu'un diplôme de postlicence a également été créé pour les écoles polytechniques. La licence a été rendue obligatoire en 2005 conformément aux engagements du processus de Bologne, mais la proportion de titulaires d'une licence dans le nombre total de diplômés de l'université en 2005 était inférieure à 20 %, ce qui est faible par rapport à d'autres pays. Cela est normal étant donné que les étudiants sont toujours automatiquement inscrits en master lorsqu'ils sont admis à l'université. De plus, les ressources financières des universités sont dans une large mesure calculées en fonction du nombre de diplômes de master qu'elles délivrent. Il semble également que ce diplôme ait la faveur des employeurs, notamment du secteur public finlandais, où il faut être titulaire d'un master pour accéder à de nombreux postes.

Pour raccourcir les études, réduire les taux d'abandon et se conformer réellement aux engagements de Bologne, les autorités finlandaises devraient modifier les critères d'entrée à l'université de manière à ce que tous les étudiants soient admis initialement pour préparer une licence<sup>8</sup>. Ensuite, l'inscription automatique en master pourrait être accordée à tous les étudiants ayant obtenu la licence ou (éventuellement) seulement aux trois quartiles supérieurs par exemple. L'accès aux études de master ne devrait être soumis à aucun examen d'entrée. Pour renforcer l'attrait des incitations offertes aux universités, la licence devrait avoir un statut au moins équivalent à celui du master en termes de

financement. Indépendamment de ces mesures clés, l'OCDE (2006a) a proposé diverses autres solutions pour rehausser le prestige de la licence :

- Faire de la préparation du master un programme en rupture avec la discipline étudiée pendant le premier cycle universitaire ou un programme de professionnalisation.
- S'efforcer de déterminer avec les associations professionnelles les professions dans lesquelles une licence apporterait sans doute les compétences et les aptitudes requises pour entrer dans la vie active.
- Revoir les critères d'embauche du secteur public pour que le master ne soit pas systématiquement exigé et que la licence (délivrée soit par une université, soit par une école polytechnique) suffise pour accéder à certains postes, mais pas à tous les postes (par exemple, le master est le diplôme minimum pour les postes d'enseignants).

Il semblerait cependant que le gouvernement considère le master comme le bagage minimum pour entrer dans la vie active. Pourtant, dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie et pour mieux faire coïncider les diplômes et les besoins du marché du travail – il vaudrait mieux considérer la licence comme un « point de contrôle » entre les études et la vie active, comme c'est le cas actuellement pour les diplômés postlicence des écoles polytechniques. En se plaçant ainsi dans l'optique de l'apprentissage tout au long de la vie, on donnerait une place plus importante à l'éducation des adultes. Il se peut aussi que le faible prestige de la licence freine l'immigration de travailleurs qualifiés, comme il est suggéré au chapitre 7.

Une autre question qui se pose est de savoir si les critères auxquels doivent répondre les diplômés finlandais – aux niveaux professionnel, polytechnique et universitaire – sont suffisamment généraux pour s'adapter à l'évolution des demandes de l'économie qui dépend de plus en plus des autres pays<sup>9</sup>. La spécialisation dans une discipline commence très tôt à tous les niveaux et se poursuit en université, jusqu'à l'obtention du master. Les autorités finlandaises devraient évaluer la spécificité des diplômes à tous les niveaux, car il est important que le système éducatif forme des diplômés ayant un large éventail de compétences qui leur permettent d'exécuter des tâches différentes, de mobiliser leur savoir lors du passage d'un emploi à un autre et de continuer à étudier. Il n'entre pas dans notre propos d'évaluer la qualité du système d'enseignement supérieur finlandais, les éléments disponibles pour procéder à une telle évaluation étant limités<sup>10</sup>.

La moitié environ des étudiants du supérieur en Finlande travaillent pendant leurs études, les deux tiers d'entre eux déclarant que leur travail a au moins un certain lien avec leurs études. Il est évident que ce facteur contribue à l'âge moyen relativement élevé des diplômés de l'université, mais on ne peut pas seulement considérer le travail pendant les études comme un facteur qui retarde l'obtention du diplôme, car les étudiants apportent une contribution importante au marché du travail et le fait de travailler les aide certainement à s'orienter vers les compétences dont ils auront besoin sur le marché du travail. De plus, il a été démontré que l'expérience professionnelle acquise pendant les études est associée à une rémunération plus élevée et à un emploi après l'obtention du diplôme (Häkkinen, 2004). Pour conférer une utilité effective au travail des étudiants, on pourrait envisager d'accorder aux étudiants des unités de valeur pour leur expérience professionnelle ou leurs stages, comme il est recommandé dans un document de l'OCDE (2006a). De même, comme les statistiques montrent que ce sont le plus souvent des étudiants âgés qui travaillent, on pourrait réduire le nombre des emplois peu intéressants en résolvant les problèmes rencontrés dans la transition vers l'éducation et en imposant

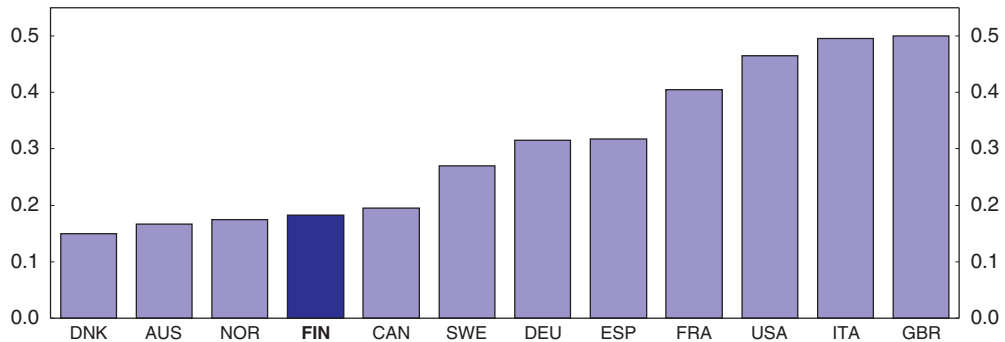
des contrôles annuels plus stricts de la progression des études, comme il est recommandé plus haut.

### Le système basé sur l'offre a engendré des inefficiences

Le système éducatif est fortement centralisé, en particulier dans l'enseignement supérieur. La procédure suivie pour déterminer le nombre de places disponibles dans l'enseignement supérieur consiste à utiliser une projection des besoins du marché du travail, ajustée en fonction des objectifs des pouvoirs publics, comme base pour élaborer le Plan national de développement, document qui planifie sur cinq ans la prestation des services d'enseignement, et encadre les négociations entre le ministère de l'Éducation et les établissements d'enseignement supérieur pris individuellement. Le nombre d'admissions dans chaque domaine de l'enseignement est convenu entre ces deux acteurs et inscrit dans l'accord conclu par chaque établissement avec le ministère concernant ses performances. Une fois que le quota de places attribué à chaque établissement a été fixé, le système d'admission dans les universités et écoles polytechniques est décentralisé puisque celles-ci laissent toute liberté aux établissements et aux facultés qui leur sont rattachés pour fixer leurs propres critères d'admission des étudiants<sup>11</sup>.

Les systèmes régis par l'offre se heurtent à trois types de problèmes. En premier lieu, il se peut que les autorités ne disposent pas des informations administratives et du contrôle sur la gestion des places disponibles dont ils ont besoin pour procéder à un rationnement effectif. En second lieu, l'attribution au niveau administratif des places en fonction de la demande prévue sur le marché du travail – qu'il faut distinguer de la demande des étudiants – peut aboutir à un nombre insuffisant de places et à une inadéquation entre ces dernières et les préférences des étudiants. La file d'attente des titulaires du certificat de fin d'études secondaires à l'entrée dans le supérieur illustre à la perfection ce problème. En troisième lieu, les tentatives visant à orienter les étudiants vers les disciplines correspondant aux « besoins du pays » mais qui ne coïncident pas avec les signaux émis par le marché sont souvent vouées à l'échec – comme en témoigne le nombre pléthorique de diplômés qui sont ensuite obligés de s'expatrier pour trouver un emploi ou de faire carrière dans des domaines autres que ceux pour lesquels ils ont été formés (OCDE, 2008 ; Ryoo et Rosen, 2004). Apparemment, en Finlande le nombre de places disponibles dans certains domaines excède les possibilités d'emploi dans les domaines en question.

La Finlande est actuellement dotée d'un réseau très complet d'universités, d'écoles polytechniques et d'écoles professionnelles qui couvrent l'ensemble du pays. En particulier, les 5,2 millions de Finlandais ont à leur disposition 51 établissements d'enseignement supérieur (21 universités et 30 écoles polytechniques) préparant à des diplômes supérieurs et implantés dans plus de 100 localités différentes. De fait, le réseau d'enseignement supérieur est exceptionnellement dense comparé à celui d'autres pays (Parjanen et Tuomi, 2003). L'existence de ce réseau étendu s'explique par la vision égalitaire qu'a la Finlande de l'éducation, l'objectif étant de donner à chacun des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur, indépendamment de son lieu de résidence ou de son origine sociale. La Finlande a réussi sur les deux tableaux ; 63 % des étudiants des écoles polytechniques et 46 % des étudiants des universités fréquentent un établissement dans leur région de résidence et, sur le plan de l'égalité, la Finlande occupe un rang honorable par rapport aux autres pays de l'OCDE (graphique 6.4)<sup>12</sup>.

Graphique 6.4. **Élasticité intergénérationnelle du revenu**Estimations tirées de diverses études<sup>1</sup>StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408741255161>

1. Plus le paramètre est élevé, plus grande est la persistance du revenu d'une génération à l'autre et par conséquent, plus la mobilité est faible.

Source : D'Addio, A.C. (2007), « Intergenerational Transmission of Disadvantage », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 5.

Indépendamment de l'argument d'équité à l'échelle régionale, le réseau d'enseignement supérieur joue également un rôle important dans la politique régionale. L'objectif implicite étant de préserver le caractère géographique dispersé de la population (encadré 1.2), le système décentralisé de l'enseignement supérieur est censé garantir l'existence d'une offre de travailleurs très instruits en dehors des pôles de croissance. Toutefois, comme il a été noté au chapitre 5, ces pôles de croissance souffrent clairement de pénuries de main-d'œuvre, en particulier en Finlande méridionale. Les écarts considérables d'une région à l'autre, entre les taux de chômage des diplômés des écoles polytechniques et des universités, donnent à penser qu'il y a trop de places disponibles dans certaines régions et pas assez en Finlande méridionale (tableau 6.2 ; graphique 6.5)<sup>13</sup>. Par exemple, bien que les taux de chômage moyens soient normalement plus bas pour ceux qui ont fait des études supérieures, il n'en est pas ainsi dans de nombreuses régions de Finlande ; le tableau 6.2 montre que dans la tranche d'âge 30-34 ans les diplômés des écoles polytechniques et des universités dans cinq régions et les diplômés des écoles polytechniques dans neuf autres régions connaissent de plus forts taux de chômage que les diplômés de l'enseignement professionnel dans la province d'Uusimaa, qui englobe la région d'Helsinki. De plus, sur les dix régions qui disposent d'une université, six n'emploient pas plus d'un tiers des diplômés d'université qui ont étudié dans cette région (Työministeriö, 2007). C'est pourquoi l'augmentation temporaire du nombre de nouvelles places à l'université recommandée plus haut pour résorber la file d'attente des titulaires du certificat de fin d'études secondaires devrait concerner les régions où le marché du travail est le plus tendu.

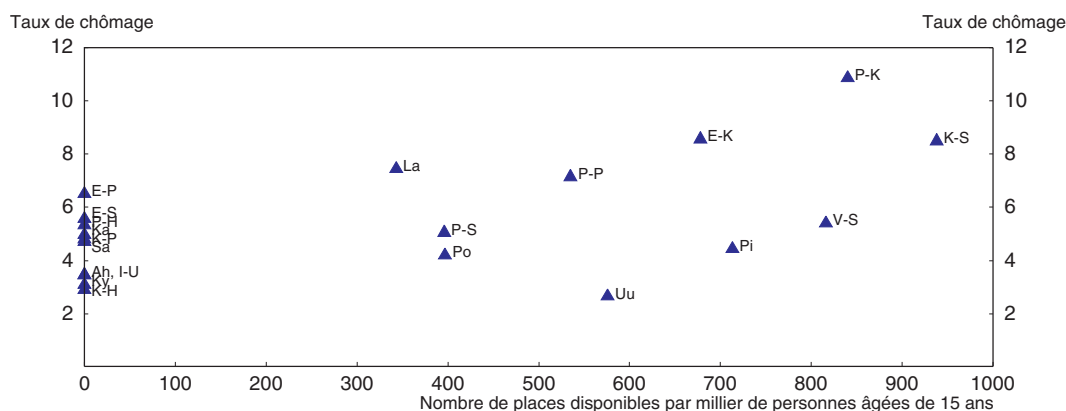
Il est certes important de préserver l'offre de main-d'œuvre qualifiée en dehors des pôles de croissance, mais il faudrait envisager de le faire par d'autres biais, par exemple en attirant la main-d'œuvre nécessaire au moyen d'incitations financières. Il semblerait également que les possibilités qu'ont les jeunes de faire des études supérieures dans leur région, au lieu de ne suivre aucune formation, pourraient être offertes avec un réseau moins dense. Il faudrait aussi tenir compte de la possibilité que le fait de pouvoir étudier dans sa région de résidence réduise la probabilité de migration interne.

Tableau 6.2. **Taux de chômage par région pour la tranche d'âge 30-34 ans selon le niveau d'étude**

2005

	Total	Fondamental	Professionnel	Polytechnique	Universitaire
<b>Finlande méridionale</b>	<b>7.5</b>	<b>20.1</b>	<b>6.8</b>	<b>3.6</b>	<b>2.9</b>
Uusimaa	6.4	18.5	5.4	2.9	2.8
Itä-Uusimaa	6.1	15.1	5.2	3.4	2.2
Kanta-Häme	8.6	21.5	7.4	3.4	2.9
Päijät-Häme	11.5	25.2	9.9	6.6	3.2
Kymenlaakso	11.3	25.8	10.3	6.4	2.9
Etelä-Karjala	12.8	29.9	11.5	7.3	5.9
<b>Finlande occidentale</b>	<b>9.2</b>	<b>22.2</b>	<b>8.5</b>	<b>5.5</b>	<b>4.6</b>
Varsinais-Suomi	7.6	18.9	6.7	3.8	4.4
Satakunta	11.2	24.2	10.7	6.9	3.2
Keski-Pohjanmaa	9.5	18.9	9.3	6.4	4.4
Pirkanmaa	9.5	23.9	8.9	5.8	4.5
Keski-Suomi	12.1	29.1	11.3	7.3	6.8
Etelä-Pohjanmaa	8.5	18.8	7.9	5.7	3.7
Pohjanmaa	6.5	18.6	5.3	3.6	4.5
<b>Finlande orientale</b>	<b>12.7</b>	<b>28.6</b>	<b>12.2</b>	<b>7.0</b>	<b>4.8</b>
Etelä-Savo	12.5	27.5	11.5	7.3	4.0
Pohjois-Savo	11.9	28.7	11.7	6.6	3.5
Pohjois-Karjala	14.3	29.5	13.9	7.5	7.5
<b>Province d'Oulu</b>	<b>12.1</b>	<b>27.5</b>	<b>12.6</b>	<b>6.2</b>	<b>5.0</b>
Pohjois-Pohjanmaa	11.3	25.1	12.0	6.1	4.8
Kainuu	16.7	40.4	15.8	7.3	7.3
<b>Laponie</b>	<b>16.3</b>	<b>33.1</b>	<b>15.2</b>	<b>12.3</b>	<b>6.2</b>
<b>Aland</b>	<b>1.9</b>	<b>3.6</b>	<b>1.5</b>	<b>1.6</b>	<b>--</b>
<b>Total</b>	<b>9.1</b>	<b>22.2</b>	<b>7.1</b>	<b>5.0</b>	<b>3.8</b>

Source : Statistics Finland.

Graphique 6.5. **Chômage régional et nombre de places disponibles à l'université<sup>1</sup>**StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408753032330>

1. Personnes âgées de 15 ans à partir de 2001 et nombre de places disponibles en 2005 ; données du chômage régional pour les diplômés de l'université en 2005. Les points zéro sur l'abscisse (nombre de places disponibles) correspondent aux régions dépourvues d'université.

Source : Statistics Finland et Base de données KOTA.

Le dernier Plan de développement (Opetusministeriö, 2007) prévoit une augmentation du nombre de places dans la formation professionnelle et une diminution du nombre de places dans l'enseignement supérieur. Cela aura une incidence sur le réseau d'enseignement supérieur, en particulier parce que les évolutions démographiques sont plus marquées en dehors des régions à forte croissance. Le ministère de l'Éducation a dévoilé récemment son projet à l'horizon 2020 qui est de ramener le nombre d'universités à 15 et le nombre d'écoles polytechniques à 18 au maximum. Pour les universités, cet objectif sera atteint en mettant en œuvre les plans actuels de regroupement<sup>14</sup>. Il sera plus difficile de réduire le nombre d'écoles polytechniques en raison de la participation des municipalités à leur capital, et en particulier parce que, lors du débat national dont la réforme a fait l'objet, on a particulièrement insisté sur le rôle de l'enseignement supérieur comme instrument de la politique régionale. On peut en déduire que de nouvelles approches de la politique régionale sont peut-être nécessaires (question examinée dans l'encadré 1.2). Il importe aussi de veiller à ce que les fusions soient réelles, car elles ne doivent pas se borner à un maintien du statu quo mais sous un autre nom. Par exemple, une discipline qui peut actuellement être suivie dans toutes les universités participantes ne devrait plus être proposée que par une seule de manière à atteindre une masse critique. Les possibilités d'enseignement à distance devraient aussi être étudiées, comme le suggèrent Parjanen et Tuomi (2003).

Les pouvoirs publics devraient adopter une approche davantage fondée sur le jeu du marché pour déterminer le nombre de places disponibles, et ce pour plusieurs raisons. Un aspect important, comme certains l'ont avancé, est que les avantages d'une planification centralisée sont moindres aujourd'hui car les étudiants sont des consommateurs mieux informés et ils sont mieux à même que les planificateurs d'opérer des choix qui servent leurs intérêts et ceux de l'économie. Il semble inexact d'affirmer que les étudiants ne sont pas capables de faire des choix judicieux (Barr, 2005). En outre, les résultats d'études empiriques incitent à penser que l'évolution des systèmes d'enseignement supérieur vers une plus grande flexibilité de l'offre et une plus grande transparence fera probablement augmenter la proportion de diplômés (Oliveira Martins et al., 2007). Bien que le gouvernement ait proposé une réforme pour renforcer l'autonomie financière et administrative des universités, elle ne modifierait pas le système d'attribution centralisée des places disponibles.

Pour la Finlande, petit pays dont les effectifs de main-d'œuvre s'amenuisent, il est important que le système éducatif ne gaspille pas de ressources. L'adoption d'une approche, davantage fondée sur le jeu du marché dans la prestation des services d'éducation, contribuerait à réduire les inefficiences actuelles dans la transition vers le niveau d'enseignement suivant, et aiderait à déterminer la taille appropriée du réseau régional d'établissements d'enseignement. Si on laisse les étudiants choisir l'endroit où ils souhaitent étudier, la question politiquement sensible concernant l'attribution des places disponibles entre les régions ne requerra plus l'intervention des pouvoirs publics.

Si le système centralisé était abandonné ou du moins assoupli, il faudrait laisser aux universités et écoles polytechniques le soin de décider du nombre de places disponibles, le financement suivant chaque étudiant. On ferait de même pour les écoles professionnelles, surtout eu égard au fait que le nombre de places dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire général ne fait l'objet d'aucun contrôle (encadré 6.3). Les pouvoirs publics

### Encadré 6.3. Formation professionnelle

Les écoles professionnelles, qui en principe fonctionnent parallèlement aux écoles générales de l'enseignement secondaire de deuxième cycle, se voient toutes attribuer par le gouvernement central un certain nombre de nouvelles places, qu'elles peuvent ensuite librement répartir entre différents domaines d'étude. Toutefois, il y a peu de raisons de limiter le nombre de nouvelles places. Des pénuries de travailleurs ayant suivi une formation professionnelle apparaissent déjà et elles s'intensifieront à l'avenir, ce dont le gouvernement tient compte en prévoyant une augmentation des nouvelles places dans la formation professionnelle. En outre, il est très probable pour les jeunes qui ne sont pas admis dans la formation professionnelle qu'ils devront se contenter du bagage acquis à l'école fondamentale. En 2007, seulement les deux tiers des élèves admis avaient achevé le cycle de l'école fondamentale pendant l'année.

Une innovation prometteuse, le financement en fonction des performances, a été introduite en 2006. Ce système repose sur des indicateurs quantitatifs, les objectifs de performance étant classés dans les catégories *impact* (55 %), *efficacité du processus* (28 %) et *dotation en personnel* (17 %). L'impact de l'enseignement est mesuré par la proportion d'entrants sur le marché du travail et le nombre d'admissions dans d'autres cycles d'études. Les résultats du processus de formation sont mesurés par le taux d'abandon scolaire et la durée des études (mesure de la réussite). Les résultats concernant la dotation en personnel sont évalués sous l'angle de la compétence formelle du personnel enseignant et des ressources allouées au titre du perfectionnement du personnel. Le facteur qui a le plus de poids (40 %) est l'entrée sur le marché du travail, celui accordé aussi bien à la poursuite des études qu'au taux d'abandon étant de 15 %. Cette innovation vise à améliorer les résultats et la qualité de la formation professionnelle. Le système semble jusqu'à présent avoir donné de bons résultats, 93 % des prestataires de services d'enseignement le jugeant utile (Virtanen, 2006). Pour encourager les établissements à décider des augmentations du nombre de nouvelles places en fonction des besoins du marché du travail, la part du financement en fonction des performances, qui est actuellement de 2 %, devrait être relevée, comme il est suggéré dans le programme du gouvernement. Ce système pourrait servir de modèle pour introduire le financement en fonction des performances dans l'enseignement supérieur.

pourraient encore disposer néanmoins d'un certain nombre de moyens pour influencer sur les choix des étudiants et des établissements. Ainsi, ils pourraient :

- Encourager les étudiants à choisir des domaines d'études très demandés en les informant sur le devenir des diplômés sur le marché du travail. Pour que le système fonctionne bien, il sera généralement nécessaire de mieux informer les candidats, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées concernant leurs études. Pour ce faire, on pourrait mettre en place à l'intention des futurs étudiants une base de données facilement accessible qui serait fréquemment mise à jour et contiendrait des informations sur les salaires et l'emploi des étudiants récemment diplômés. Ces informations devraient être ventilées par domaine d'études et indiquer la variabilité tant des salaires que des emplois, afin que les étudiants puissent se faire une idée exacte de la rémunération qu'ils peuvent escompter compte tenu de leurs capacités et des établissements (OCDE, 2008). Parallèlement, les services d'orientation et de conseil à



l'école fondamentale, dans la formation professionnelle et à l'école générale d'enseignement secondaire de deuxième cycle devraient être améliorés<sup>15</sup>.

- Accroître ou réduire le financement accordé à certaines disciplines bien précises, de manière à encourager les établissements à les enseigner.

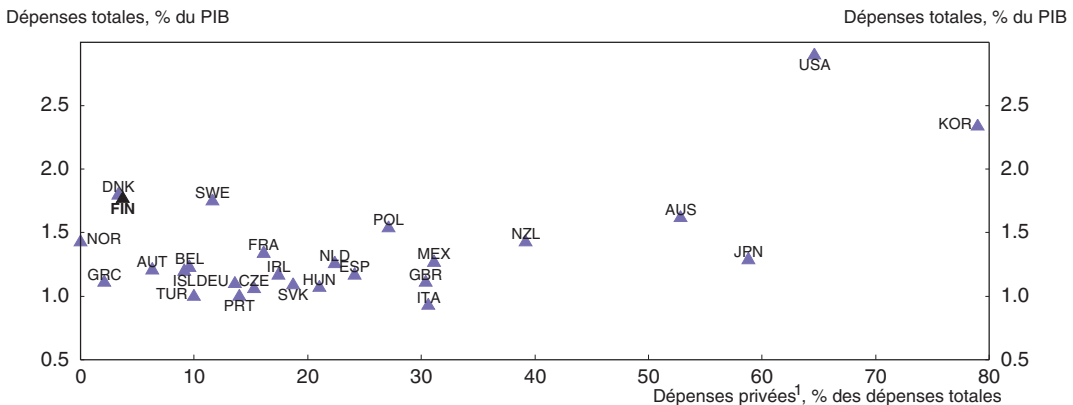
Les mesures prises pour influencer les choix des étudiants et des établissements pourraient aussi être mises à profit pour favoriser la réalisation des objectifs de la politique régionale. Par exemple, des crédits supplémentaires pourraient être accordés pour assurer des services d'enseignement dans des zones reculées (par une baisse des frais de scolarité), si cela était jugé nécessaire.

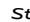
## Des droits d'inscription pourraient aider à relever la qualité de l'enseignement et améliorer l'efficience

La Finlande consacre à l'enseignement supérieur une plus large part des fonds publics que la plupart des autres pays de l'OCDE (1.8 % de son PIB alors que la moyenne de l'OCDE est de 1.4 %). Si on les compare à celles des autres pays nordiques, les dépenses de la Finlande sont *grosso modo* équivalentes à celles de la Suède et du Danemark, mais plus élevées que celles de la Norvège et de l'Islande. Toutefois, elles sont gonflées par la part exceptionnellement importante qui va à la recherche. Si on ne tient pas compte de cette dernière, les dépenses consacrées par la Finlande aux *services principaux* d'éducation sont les plus faibles parmi les pays nordiques et proches de la moyenne de l'OCDE.

Le financement des universités va augmenter chaque année à compter de 2008, mais cette augmentation est relativement faible. Le défi du vieillissement signifie que les fonds publics feront l'objet d'une concurrence accrue, ce qui fait paraître peu probables de nouvelles hausses notables des dépenses consacrées à l'enseignement public, bien que l'objectif fixé par l'UE soit de consacrer 2 % du PIB à l'enseignement supérieur. Pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, il faudra très probablement dépenser plus, comme il est indiqué dans le programme du gouvernement. Comme on peut le constater sur le graphique 6.6, dans les quelques pays où ces dépenses sont élevées, les dépenses privées consacrées à l'enseignement supérieur sont importantes. Il semble probable que les hausses

Graphique 6.6. **Dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur**  
2004



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408810007032>

1. Y compris les subventions publiques à affecter aux paiements destinés aux établissements d'enseignement.

Source : OCDE (2007), *Regards sur l'éducation*, tableaux B2.1 et B3.2b.

sensibles des financements devront être assurées par le secteur privé. Ceci a été reconnu par les pouvoirs publics finlandais, qui ont proposé une nouvelle structure d'université (ce que l'on appelle l'université dotée) qui permet le financement privé des investissements en capital.

Trois éléments sont à prendre en considération dans une stratégie de financement de l'enseignement supérieur : des droits d'inscription qui permettent de répartir de manière efficiente les ressources au sein de l'enseignement supérieur ; un système de prêts bien conçu qui permet de lisser la consommation et de garantir la gratuité de l'enseignement au moment où il est dispensé ; et des mesures garantissant l'égalité d'accès, étant donné que les personnes issues de milieux défavorisés pourraient être mal informées, d'où la nécessité de prévoir une partie du financement sous forme de bourses<sup>16</sup>. Les avantages de l'introduction d'un système de droits d'inscription financé par des prêts et d'aides destinées aux étudiants, complété par l'octroi de bourses aux étudiants appartenant à des familles démunies, sont notamment les suivants :

- Les dépenses totales consacrées à l'enseignement supérieur seraient plus élevées, ce qui permettrait d'apporter des améliorations en termes de qualité.
- Faire transiter le financement destiné aux établissements via l'aide aux étudiants devrait contribuer à intensifier la concurrence entre les établissements et les inciterait à tenir davantage compte des préférences des étudiants. S'ils avaient à acquitter des droits d'inscription, les étudiants seraient plus attentifs à la qualité et aux disciplines proposées, ce qui se répercuterait sur l'enseignement de ces disciplines.
- Le paiement de droits d'inscription serait également équitable, car offrir un enseignement supérieur gratuit revient à aider financièrement des personnes qui sont susceptibles d'avoir des revenus relativement élevés au cours de leur existence et qui viennent souvent de familles relativement aisées. En Finlande, le taux de rendement interne privé pour un diplôme universitaire, qui est supérieur à 16 %, est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE, et manifestement supérieur au taux de rendement interne public qui est de l'ordre de 12 % (OCDE, 2007b). Si la réforme fiscale aboutit à une baisse du taux d'imposition du travail (comme il est recommandé au chapitre 3), ce taux de rendement interne privé tendrait donc à augmenter encore plus. Il semblerait donc justifié du point de vue économique d'introduire des droits d'inscription et un système de prêts dont le remboursement serait subordonné au revenu futur et se ferait par le biais de l'impôt dans le cadre de la réforme d'ensemble de la fiscalité. Étant donné que le rendement privé de l'enseignement supérieur excède son rendement social (Salter et Martin, 2000), l'introduction de droits d'inscription est aussi un moyen adapté pour accroître la mobilité de la main-d'œuvre, tout en atténuant les conséquences du problème des diplômés qui partent travailler à l'étranger alors que leur diplôme a été entièrement financé par l'impôt, sans rembourser l'investissement dont ils ont bénéficié en payant des impôts dans le pays.
- De plus grandes motivations pour les étudiants pour sélectionner leurs cursus en fonction des possibilités sur le marché du travail.
- De plus grandes motivations pour les étudiants pour raccourcir la durée de leurs études.

Dans de précédentes *Études* (par exemple, OCDE, 2006c), il a également été recommandé d'instituer des droits d'inscription et leur introduction a aussi été proposée dans le cadre du débat national (par exemple, Raivio, 2007). Les autorités ont systématiquement rejeté cette idée, faisant valoir que dans un pays aussi petit, tous les talents doivent être mobilisés et l'accès à l'éducation assuré, tandis que la finalité du système d'aides financières aux étudiants finlandais est de garantir l'égalité des chances dans les études quelle que soit la

situation socio-économique des étudiants – autrement dit les revenus des parents ou leur volonté de financer les études de leurs enfants. Néanmoins, des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrent des taux moyens d'admission plus élevés et ils exigent des droits d'inscription importants. La mise en place d'un système de prêts soulève également des inquiétudes en raison de la réticence des étudiants finlandais à souscrire les prêts bancaires actuellement proposés. Il semble donc qu'un système de prêts mieux conçu soit nécessaire (encadré 6.2), à la fois pour améliorer l'accès des étudiants à des financements et pour faire en sorte qu'ils aient moins besoin de travailler, et qu'ainsi leurs études soient plus courtes. Les syndicats étudiants ont également fait valoir que la gratuité de l'enseignement supérieur était un argument pour vanter l'enseignement supérieur finlandais auprès des étrangers, mais l'amélioration de la qualité à long terme que le paiement de droits d'inscription rendrait possible pourrait être un argument plus convaincant<sup>17</sup>. Il n'y a aujourd'hui que huit pays de l'OCDE qui n'exigent pas de droits d'inscription dans le secteur public (les pays nordiques, la République tchèque, l'Irlande et la Pologne), si bien que l'on peut se demander pendant combien de temps encore la Finlande sera en mesure d'offrir un enseignement supérieur totalement gratuit, surtout compte tenu des pressions s'exerçant sur les dépenses auxquelles il faudra faire face à l'avenir et du taux de rendement privé élevé de ces études. La Finlande s'apprête cependant à introduire à l'essai un système de droits d'inscription et de bourses pour les étudiants n'appartenant pas à l'EEE, ce qui est logique, étant donné que la Finlande est le pays d'Europe continentale qui propose le plus grand nombre de programmes en langue anglaise sanctionnés par un diplôme.

Il faudrait aussi réfléchir à un nouveau modèle de financement pour les universités. Le financement des universités est actuellement fondé sur des objectifs quantitatifs – la plupart du financement de base des universités provient du nombre de masters et de doctorats, tandis qu'une part est basée sur des critères de performance. Les universités peuvent utiliser comme elles l'entendent 95 % de ce financement, mais elles consacrent des sommes croissantes aux loyers. Comme mentionné plus haut, la formule de financement devrait être ajustée pour donner plus de poids à la licence dans le financement central des universités. En outre, la partie du financement basée sur les performances devrait être modifiée pour y inclure des facteurs tels que le taux d'entrée dans le marché du travail après le diplôme et la durée des études, analogue au système utilisé dans les écoles professionnelles (encadré 6.3). De plus, il faut accorder plus de poids à la qualité de l'éducation lors de la prise des décisions en matière de financement. Pour y parvenir, il faut réaliser davantage d'évaluations du système d'enseignement supérieur finlandais, ce qui aurait par ailleurs pour effet d'accroître la transparence, qui est actuellement faible (Oliveira Martins *et al.*, 2007).

### L'augmentation du nombre de doctorats conduit à s'interroger sur la qualité

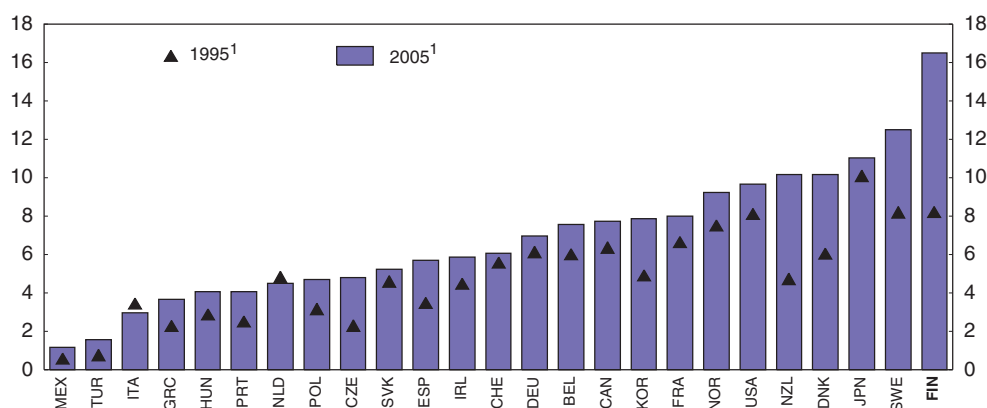
La Finlande est, après la Suède et la Suisse, le pays de l'OCDE qui compte le plus grand nombre de doctorats par rapport à l'ensemble de la population (OCDE, 2006d). Le nombre de titulaires d'un doctorat a plus que doublé pendant les années 90 et il a continué à augmenter pendant la décennie en cours. Par rapport à sa population et à son PIB, la Finlande est l'un des pays de l'OCDE où la proportion de chercheurs universitaires ayant publié des travaux est la plus importante. Le nombre d'articles publiés par des chercheurs finlandais dans des revues scientifiques de renommée internationale a été multiplié par 2.5 au cours des vingt dernières années. Si l'on prend comme critère le nombre de citations, la Finlande se classait au 8<sup>e</sup> rang des pays de l'OCDE entre 2001 et 2005, ses publications ayant obtenu 13 % de citations en plus en moyenne que les publications de tous les autres pays de l'OCDE (Lehvo


et Nuutinen, 2006). Toutefois, si l'on se base sur le nombre de chercheurs, autrement dit le nombre de publications par chercheur, la Finlande n'arrive pas dans le peloton de tête, alors que le nombre de brevets déposés ainsi que la part de la Finlande dans les brevets déposés, baissent progressivement depuis ces dix dernières années.

La proportion de chercheurs dans la population active finlandaise, qui frôle 2.5 %, est la plus élevée de l'OCDE (graphique 6.7). En 2005, plus de 77 000 personnes travaillaient dans la R-D, contre moins de 48 000 en 1995. Pendant les deux années considérées, un peu plus de la moitié des chercheurs travaillaient pour des entreprises. Le nombre de chercheurs travaillant dans l'enseignement supérieur reste donc élevé, ce qui conduit à se demander s'il s'agissait d'un choix délibéré ou si aucun autre emploi n'était disponible, d'autant que le taux de chômage des titulaires d'un doctorat a eu tendance à augmenter. Compte tenu de l'augmentation rapide du nombre de titulaires d'un doctorat et du coût des études pour obtenir ce diplôme, il faudrait s'attacher davantage à rechercher les moyens d'exploiter pleinement la contribution de l'enseignement supérieur à l'innovation. Les autorités finlandaises devraient s'intéresser davantage à la qualité de la formation des chercheurs et des doctorats, et envisager de modifier le système de financement, en introduisant un financement fondé sur les performances qui accorderait un certain poids à l'emploi ultérieur des titulaires d'un doctorat ainsi qu'à la qualité de la recherche.

Graphique 6.7. **Nombre total de chercheurs**

Par millier d'emploi total



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/408811872311>

1. Ou l'année la plus proche disponible.

Source : OCDE (2007), *Principaux indicateurs de la science et de la technologie – base de données en ligne* (octobre).

#### Encadré 6.4. **Résumé des recommandations en vue de l'amélioration de l'enseignement supérieur**

##### **Réduire les inefficiences dans l'attribution des places dans l'enseignement supérieur :**

- Essayer de résorber la file d'attente des titulaires du certificat d'études secondaires en allouant de nouvelles places aux régions où la demande des étudiants est la plus forte, et en accordant des aides financières plus importantes aux étudiants pour qu'ils aillent étudier à l'étranger, à titre temporaire, c'est-à-dire, pour une période de 3 à 5 ans par exemple, après laquelle les nouvelles places seraient supprimées. Mieux informer les étudiants sur les perspectives d'emploi et de salaires des étudiants récemment diplômés.

#### Encadré 6.4. **Résumé des recommandations en vue de l'amélioration de l'enseignement supérieur** (suite)

- Encourager les établissements d'enseignement supérieur à évaluer de plus en plus les candidatures en se basant uniquement sur les résultats à l'examen de fin d'études secondaires, afin qu'à la fin de la période de transition de 3 à 5 ans, la plupart des étudiants soient en mesure d'entrer dans l'enseignement supérieur l'année où ils obtiennent le certificat. Ensuite, à partir de cette date, les examens individuels d'entrée dans la plupart des filières seraient supprimés. Parallèlement, développer le rôle de l'université ouverte et des écoles polytechniques comme autre voie d'accès à l'université pour ceux qui ont obtenu de mauvais résultats à l'examen de fin d'études secondaires (ce qui impliquerait de préciser les conditions du transfert d'unités de valeur entre écoles polytechniques et universités).
- Assouplir le système centralisé d'attribution des places disponibles et instaurer des droits d'inscription ainsi qu'un système de prêts dont le remboursement serait subordonné au revenu futur pour financer les droits d'inscription et les dépenses de subsistance.

#### **Raccourcir la durée des études :**

- Accélérer l'obtention des diplômes en durcissant le critère de progression dans les études qui conditionnent les aides destinées aux étudiants. Transformer le système d'aides aux étudiants en un système de prêts dont le remboursement serait subordonné aux revenus futurs. Veiller à ce que les prestations destinées aux étudiants (comme le logement bon marché et les réductions d'impôt sur les prêts) ne soient accessibles qu'aux étudiants satisfaisant aux critères minimums concernant la progression dans les études.
- Modifier les règles d'admission à l'université, afin que les étudiants soient automatiquement inscrits en licence et non plus en master. L'admission en master devrait être subordonnée à l'obtention d'une licence avec un niveau suffisamment élevé, mais ne devrait pas comprendre d'examen d'entrée.
- Modifier le financement des universités, de manière à donner un poids plus important au nombre de licences.
- Revaloriser la licence : revoir les critères de recrutement du secteur public afin que la licence (délivrée soit par une université, soit par une école polytechnique) soit suffisante pour accéder à certains postes. Faire de la préparation du master un programme en rupture avec la discipline étudiée pendant le premier cycle universitaire ou un programme de professionnalisation.
- Envisager d'accorder des unités de valeur aux étudiants pour l'expérience ou les stages professionnels.

#### **Réévaluer la spécificité des qualifications à tous les niveaux.**

**Mettre davantage l'accent sur la qualité des doctorats, par exemple en mettant en place un système de financement en fonction des performances qui privilégierait l'emploi des titulaires d'un doctorat et la qualité de la recherche.**

## Notes

1. Les écoles polytechniques ont été créées dans les années 90 sur le modèle des écoles professionnelles post-secondaires, et leur création a entraîné une augmentation considérable du nombre d'établissements d'enseignement supérieur. Leur structure administrative est différente de celle des universités, car les municipalités participent au capital des écoles polytechniques à hauteur de 58 % (principalement au titre des bâtiments). Pour un examen des écoles polytechniques finlandaises, voir OCDE (2003) et pour les universités OCDE (2006a).
2. En général, les étudiants finlandais qui sortent diplômés du cycle d'études supérieures de type A, dont la durée est de trois à cinq ans, ont entre 22 et 26 ans, alors que dans 14 des 25 pays pour lesquels des données étaient disponibles, les étudiants n'avaient pas plus de 22 ans. Pour les cycles d'études d'une durée de cinq à six ans, en règle générale, l'âge d'obtention du diplôme est de 24 à 28 ans en Finlande, alors qu'il ne dépasse pas 24 ans dans 15 des 25 pays (OCDE, 2007b).
3. Étant donné que ces pourcentages concernent les étudiants *admis* dans l'enseignement supérieur, ils ne sont pas faussés par les obligations militaires. Les taux d'*admission* effectifs sont légèrement plus faibles, à cause du service militaire et de diverses raisons comme le fait que certains étudiants n'acceptent pas la place qui leur est proposée, etc. Les taux d'*admission* en 2006 des 33 000 étudiants ayant obtenu le certificat de fin d'études secondaires (chiffre qui inclut les 10 % d'étudiants ayant obtenu ce certificat à l'automne et qui ne remplissaient pas les conditions requises pour poser leur candidature dans tous les établissements d'enseignement à partir de 2006) étaient les suivants : 20.5 % dans les universités, 17.4 % dans les écoles polytechniques et 4.2 % dans l'enseignement professionnel, tandis que 7.3 % ont commencé leur service militaire.
4. Rantanen (2001) a constaté que les examens d'entrée sont l'indicateur le moins fiable de la réussite dans les écoles polytechniques et les écoles professionnelles finlandaises (les meilleurs indicateurs étaient les résultats scolaires antérieurs et les préférences indiquées par le candidat dans sa demande d'admission). Häkkinen (2004) a observé que dans certains domaines (sciences de l'ingénieur, sciences du sport et sciences sociales) les examens d'entrée étaient un meilleur critère pour prévoir la réussite future, tandis que dans l'éducation, c'étaient les résultats scolaires antérieurs qui constituaient le meilleur critère à cet égard.
5. L'université ouverte est une institution qui dispense un enseignement de niveau universitaire sans exiger des étudiants un niveau d'étude déterminé. Les étudiants doivent payer les cours qui ne débouchent sur aucun diplôme.
6. Certains auteurs ont également fait valoir qu'une proportion de nouvelles places dans l'enseignement supérieur représentant 70 % de la cohorte d'âge est trop élevée (par exemple, Raivio, 2007). Toutefois, actuellement, la suréducation des étudiants finlandais est contestée. Un document de l'OCDE (2007c) fait état d'une suréducation éventuelle des Finlandaises, tandis que Kivinen et al. (2007) fournissent des données qui tendent vers la même conclusion. Néanmoins, former un grand nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ne devrait pas être un objectif en soi et il faudrait plutôt s'attacher à dispenser à tous les niveaux un enseignement de grande qualité pour que le marché du travail dispose des compétences dont il a besoin, comme le Conseil économique finlandais l'a souligné dans son rapport sur la mondialisation (Conseil économique, 2006).
7. Ceux qui ont commencé leurs études après 2005 peuvent obtenir des déductions fiscales pour leur prêt d'études, s'ils obtiennent leur diplôme au bout d'un délai déterminé, par exemple sept ans pour un master.
8. Cette proposition a également été avancée par les professeurs Rousu et Arjas (2008).
9. Le conseil des politiques scientifiques et technologiques (Tiede- ja Teknologianeuvosto, 2006) note que le système finlandais des diplômes de l'enseignement supérieur n'offre pas une flexibilité suffisante et ne tire pas parti des compétences acquises lorsque les étudiants passent d'un secteur ou d'un domaine à un autre.
10. Les comparaisons internationales ne donnent pas une image flatteuse des universités finlandaises, mais la prudence est de mise avant de tirer des conclusions de telles études. Seules trois universités finlandaises apparaissent dans le classement de l'université Jiao Tong de Shanghai, l'université d'Helsinki étant la seule à figurer parmi les 100 meilleures universités européennes, alors que neuf universités suédoises et quatre universités danoises en font partie. Le classement de l'université Jiao Tong de Shanghai est basé sur des critères qui privilégient la recherche par rapport à l'enseignement, et il est probable que cette méthodologie favorise les établissements anglophones et peut-être aussi les grands établissements. Ce classement n'en reste pas moins préoccupant car la Finlande se place au quatrième rang des pays de l'OCDE dont les dépenses par étudiant consacrées à la R-D sont les plus élevées. Parmi les autres évaluations,

il faut citer celle du *Times Higher Education Supplement* au Royaume-Uni, sorte d'« examen collégial » qui classe les établissements en fonction des opinions subjectives de chercheurs universitaires. En l'occurrence, l'université d'Helsinki est classée au 49<sup>e</sup> rang des universités européennes et au 116<sup>e</sup> rang mondial alors que d'après le classement de l'université Jiao Tong de Shanghai, elle se positionne aux 22<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> rangs.

11. On dénombre 540 entités dans les universités finlandaises qui prennent des décisions d'admission (Häkkinen, 2004).
12. Les auteurs d'autres études ont constaté que (sur un échantillon de 19 pays) c'est en Finlande que l'élasticité intergénérationnelle du revenu est la plus forte, si l'on se réfère à la classification des emplois de la CITE, autrement dit, c'est en Finlande que le niveau d'études des parents influe le moins sur les résultats scolaires des enfants (Foley, 2006).
13. Par exemple, l'université de Jyväskylä semble être « surdimensionnée » par rapport à la taille de la région de Finlande-centrale (Keski-Suomi). La province de Finlande-centrale est, du point de vue de la part de la population totale qui y vit, de la superficie qu'elle occupe et du nombre d'entreprises qui y sont installées, une région à 5 %, alors que l'université de Jyväskylä représente de 8 à 9 % du système universitaire (OCDE, 2006b).
14. Les universités de Kuopio et Joensuu se regroupent pour former l'Université de Finlande orientale, les universités de Tampere et de Jyväskylä et l'université de technologie de Tampere se regroupent pour former l'Université de Finlande-centrale et des projets similaires sont en cours à Turku, Lappeenranta, Oulu, Vaasa, Rovaniemi et dans les universités et écoles polytechniques de langue suédoise. Parallèlement, le gouvernement a décidé que l'université de technologie d'Helsinki, l'école d'économie d'Helsinki et l'université d'art et de design d'Helsinki seront regroupées pour former une université de l'innovation.
15. Dans les écoles professionnelles, un système d'inscription électronique, à mettre en place en 2008, fournira aux candidats des informations très complètes sur les possibilités d'enseignement et de formation disponibles, les critères d'admission, les instructions pour poser sa candidature, des informations sur la procédure d'inscription et d'admission et des informations à jour sur les candidats (les étudiants admis et rejetés). Le but est d'accroître l'efficacité de la fourniture des informations et l'orientation et les conseils, de renforcer la coopération entre les différents acteurs, d'accélérer l'admission dans les établissements d'enseignement et de formation, de réduire les taux d'abandon et d'accélérer l'obtention des diplômes. Toutefois, il n'a pas été fait allusion à la possibilité d'inclure des informations sur les taux d'emploi et les salaires des étudiants précédemment diplômés.
16. Il convient de noter qu'au Royaume-Uni les droits d'inscription, bien qu'ils soient les plus élevés de l'UE, ne couvrent que 20 % du coût d'une place dans l'enseignement.
17. Parmi les autres arguments présentés par les syndicats étudiants pour militer contre les droits d'inscription, figurent notamment les problèmes d'équité (en ce qui concerne l'accès et la possibilité de terminer ses études), le fait que l'obtention des diplômes sera retardée car les étudiants devront travailler pour payer les droits d'inscription, les moindres possibilités de changer de domaine, l'opposition idéologique à l'enseignement déterminé par les forces du marché, les avantages de l'éducation pour la société, la crainte que des droits d'inscription ne contraignent les étudiants à choisir un domaine en fonction de la rémunération qu'ils obtiendront une fois diplômés et non en fonction de leurs intérêts et leurs aptitudes et la crainte que les droits d'inscription ne transforment les établissements d'enseignement supérieur en usines à apprendre alors qu'elles devraient être des communautés du savoir (Murisoja et Männistö, 2007).

## Bibliographie

- Barr, N. (2005), « Financing Higher Education », *Finance and Development*, vol. 42, n° 2.
- Cabinet du Premier ministre, Finlande (2007), « Government Programme of Prime Minister Matti Vanhanen's Second Cabinet », [www.valtioneuvo.fi/hallitus/hallitusohjelma/pdf/en.pdf](http://www.valtioneuvo.fi/hallitus/hallitusohjelma/pdf/en.pdf).
- Conseil économique (2006), « Finland's Response to the Challenge of Globalisation. Report by the Secretariat of the Economic Council. Part 2. » *Prime Minister's Office Publications*, 19/2006.
- Foley, K. (2006), « International Differences in Education Mobility across Generations », [http://grad.econ.ubc.ca/kefoley/Foley\\_Education\\_Mobility.pdf](http://grad.econ.ubc.ca/kefoley/Foley_Education_Mobility.pdf).
- Häkkinen, I. (2004), « Essays on School Resources, Academic Achievement and Student Employment », *Economic Studies* 83, Uppsala Universitet.



- Kivinen, O., J. Hedman et P. Kaipainen (2007), « From Elite University to Mass Higher Education: Educational Expansion, Equality of Opportunity and Returns to University Education », *Acta Sociologica*, vol. 50, n° 231.
- Kupari, P., et al. (2004), « Nuoret Osaajat PISA 2003 – tutkimuksen esituloksia » (Résultats préliminaires de l'étude PISA 2003), Kopijyvä Oy, Jyväskylä.
- Kupari, P. et J. Välijärvi (dir. publ.) (2005), « Osaaminen kestäväällä pohjalla PISA 2003 Suomessa » (Un savoir durable, l'étude PISA 2003 en Finlande), Gummerus Oy, Jyväskylä.
- Lehvo, A. et A. Nuutinen (2006), « Finnish Science in International Comparison. A Bibliometric Analysis », *Publications of the Academy of Finland*, n° 15/06.
- Ministère finlandais de l'Éducation (2005), *Equity in Education. Thematic Country Review Analytical Report Finland*.
- Murisoja, H. et L. Männistö (2007), « Lukukausimaksuton korkeakoulu on kilpailuvaltti » (L'université gratuite est un avantage concurrentiel), *Helsingin Sanomat*, 13.8.2007. [www.hs.fi](http://www.hs.fi).
- OCDE (2003), *Examens des politiques nationales d'éducation. L'enseignement polytechnique en Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), « Equity in Education Thematic Review, Country Note: Finland ». OCDE, Paris.
- OCDE (2006a), « Thematic Review of Tertiary Education: Country Note for Finland », OCDE, Paris.
- OCDE (2006b), « Supporting the Contribution of Higher Education Institutions to Regional Development », Peer Review Report, *The Jyväskylä Region of Finland*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006c), *Études économiques de l'OCDE : Finlande*, OCDE, Paris.
- OCDE (2006d), *Science, technologie et industrie : Perspectives de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007a), *PISA 2006 : Les compétences en sciences, un atout pour réussir*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007b), *Regards sur l'éducation 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007c), *Perspectives des migrations internationales. Rapport annuel 2007*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008), « Examen thématique de l'enseignement supérieur : Projet de rapport de synthèse » (à paraître), OCDE, Paris.
- Oliveira Martins, J., et al. (2007), « The Policy Determinants of Investment in Tertiary Education », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 576, OCDE, Paris.
- Opetusministeriö (ministère de l'Éducation, 2007), « Koulutus ja tutkimus vuosina 2007-2012, Kehittämissuunnitelma » (Éducation et recherche en 2007-2012, Plan de développement), [www.minedu.fi/export/sites/default/OPM/Koulutus/koulutuspolitiikka/asiakirjat/kesu\\_2012\\_fi.pdf](http://www.minedu.fi/export/sites/default/OPM/Koulutus/koulutuspolitiikka/asiakirjat/kesu_2012_fi.pdf).
- Parjanen, M. et O. Tuomi (2003), « Access to Higher Education – Persistent or Changing Inequality? A Case Study from Finland », *European Journal of Education*, vol. 38, n° 1.
- Raivio, K. (2007), « Suomen yliopistojen kestävä rahoituspohja » (Une base financière durable pour les universités finlandaises), *EVA analyysi*, n° 1. [www.eva.fi/files/1973\\_EVA\\_Analyysi\\_no\\_1.pdf](http://www.eva.fi/files/1973_EVA_Analyysi_no_1.pdf).
- Rantanen, P. (2001), « Valintakoe vai ei? Ammatillisen koulutuksen ja ammattikorkeakoulujen opiskelijavalinnan tarkastelua » (Des examens d'entrée ou pas ? Analyse des choix des étudiants dans les écoles professionnelles et les écoles polytechniques), *Koulutus- ja tiedepolitiikan osasto julkaisusarja*, n° 83, Opetusministeriö.
- Rousu, J. et E. Arjas (2008), « Tutkintojärjestelmän uudistus jäänyt Suomessa puolitiehen » (La réforme des diplômes n'a pas été menée à son terme), *Helsingin Sanomat Vieraskynä* 24.2.2008.
- Ryoo, J. et S. Rosen (2004), « The Engineering Labor Market », *Journal of Political Economy*, vol. 112, n° 1.
- Salter, A.J. et B.R. Martin (2000), « The Economic Benefits of Publicly Funded Basic Research: a Critical Review », *Research Policy*, n° 30 (2001).
- Sutherland, D., et al. (2007), « Performance Indicators for Public Spending Efficiency in Primary and Secondary Education », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 546, OCDE, Paris.
- Tampereen yliopisto (Université de Tampere, 2007), « Havainnot uusien opiskelijoiden koulutustaustasta vuoden 2006 päävalinnoissa » (Prise en compte du parcours scolaire des nouveaux étudiants dans les choix d'entrée de 2006), [www.uta.fi/opiskelu/selvitykset/valintaraportti260907\\_tay.pdf](http://www.uta.fi/opiskelu/selvitykset/valintaraportti260907_tay.pdf).

Tiede- ja teknologianeuvosto (Conseil de la science et de la technologie, 2006), « Tiede, teknologia ja innovaatiot » (Science, technologie et innovations), [www.minedu.fi/OPM/Tiede/tiede-ja\\_teknologianeuvosto/julkaisut/linjaraportti\\_2006.html](http://www.minedu.fi/OPM/Tiede/tiede-ja_teknologianeuvosto/julkaisut/linjaraportti_2006.html).

Työministeriö (ministère du Travail, 2007), « Työvoima 2025. Täystyöllisyys, tuottavuus ja hyvät työpaikat hyvinvoinnin perustana työkäisen väestön alkaessa vähentyä », Työpoliittinen tutkimus 325.

Virtanen, H., (2006), « Tulorahoitusmittariston arviointi Palkkiomuotoinen tulorahoitus ammatillisessa peruskoulutuksessa » (Analyse des mesures du financement en fonction des performances, le financement en fonction des rémunérations ou des performances dans la formation professionnelle), *Elinkeinoelämän tutkimuslaitos ETLA* (Sarja B 222), Helsinki.

Väljærvi, J., et al. (2002), « The Finnish Success in PISA – and Some Reasons Behind It. PISA 2000 », Kirjapaino Oma Oy, Jyväskylä.

## Glossaire

<b>ACRS</b>	Avantage comparatif révélé symétrique
<b>CUMO</b>	Coût unitaire de la main-d'œuvre
<b>EMN</b>	Entreprise multinationale
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>IDE</b>	Investissement direct étranger
<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>PAMT</b>	(Programmes de) politiques actives du marché du travail
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>PPA</b>	Parité de pouvoir d'achat
<b>PP-P</b>	Partenariat public-privé
<b>R-D</b>	Recherche-développement
<b>SCEQE</b>	Système communautaire d'échange de quotas d'émission
<b>TIC</b>	Technologies de l'information et de la communication
<b>TMEI</b>	Taux marginal effectif d'imposition
<b>TVA</b>	Taxe à la valeur ajoutée
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UPM</b>	United Paper Mills

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	9
<b>Évaluation et recommandations</b> .....	11
<b>Chapitre 1. Tirer le meilleur parti possible de la mondialisation</b> .....	19
Effets positifs et contraintes de la mondialisation .....	21
Une diversification insuffisante ? .....	30
Un stock d'investissements directs de l'étranger inférieur à la moyenne de la zone OCDE .....	32
Des investissements directs à l'étranger dynamiques .....	34
Le modèle nordique à l'épreuve de la mondialisation .....	35
Les défis à relever restent nombreux .....	39
Notes .....	43
Bibliographie .....	44
Annexe 1.A1. Progrès de la réforme structurelle .....	46
<b>Chapitre 2. Résultats macroéconomiques récents et viabilité des finances publiques</b> .....	49
Les résultats macroéconomiques récents sont bons .....	50
Des problèmes de fond subsistent cependant sur le marché du travail .....	51
Les indicateurs budgétaires sont bien orientés à court terme .....	54
La viabilité des finances publiques à long terme reste cependant une source de préoccupation .....	55
Notes .....	58
Bibliographie .....	58
<b>Chapitre 3. Mise en place de politiques fiscales permettant de consolider le modèle nordique</b> .....	61
La fiscalité et le modèle nordique .....	62
Le système d'imposition duale des revenus comme réponse à la mondialisation .....	65
Comment optimiser la structure fiscale .....	66
L'imposition de la main-d'œuvre est excessive .....	70
La fiscalité locale a besoin d'être modernisée .....	74
L'assiette de la TVA pourrait être plus large .....	80
Imposition des sociétés et des revenus du capital .....	82
Notes .....	88
Bibliographie .....	89
Annexe 3.A1. Le système fiscal en bref .....	92

Chapitre 4. <b>Réformer le secteur des services municipaux</b> .....	95
Stratégies visant à réaliser des gains de productivité dans les services municipaux .....	99
Le gouvernement central devrait améliorer le cadre de fonctionnement des municipalités .....	105
Notes .....	108
Bibliographie .....	109
Chapitre 5. <b>Un meilleur fonctionnement du marché du travail</b> .....	111
Mondialisation et changement structurel .....	114
La fixation des salaires reste excessivement rigide .....	118
Problèmes d'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi et pénuries de compétences .....	121
Le modèle nordique nécessite une hausse de l'emploi .....	129
Notes .....	137
Bibliographie .....	139
Annexe 5.A1. Emploi à temps partiel, taux d'emploi et nombre total d'heures travaillées dans l'OCDE .....	142
Chapitre 6. <b>Hisser le niveau de l'enseignement supérieur au niveau de l'éducation obligatoire</b> .....	145
Le système éducatif finlandais et l'économie du savoir .....	146
Les retards dans la transition vers l'enseignement supérieur sont une importante source d'inefficiences .....	149
La longueur des études contribue également à l'entrée tardive des diplômés de l'université sur le marché du travail .....	152
Le système basé sur l'offre a engendré des inefficiences .....	155
Des droits d'inscription pourraient aider à relever la qualité de l'enseignement et améliorer l'efficacité .....	160
L'augmentation du nombre de doctorats conduit à s'interroger sur la qualité ..	162
Notes .....	165
Bibliographie .....	166
Chapitre 7. <b>Attirer et intégrer les travailleurs étrangers</b> .....	169
Les travailleurs allochtones en Finlande .....	172
Faire face aux pénuries de main-d'œuvre .....	173
Attirer et retenir des étudiants allochtones .....	176
Notes .....	177
Bibliographie .....	178
<b>Glossaire</b> .....	179
<b>Encadrés</b>	
1.1. Le soutien à l'agriculture est coûteux et augmente la pression fiscale .....	24
1.2. Garantir la cohérence des politiques de développement régional avec les autres politiques publiques .....	26
1.3. La Finlande et le modèle nordique .....	36
2.1. Des hausses contractuelles de salaires plus élevées renforcent l'inflation ...	52
2.2. Résumé des recommandations destinées à assurer la viabilité des finances publiques .....	58

3.1. Quelle est l'importance de la protection sociale ? .....	64
3.2. Politique environnementale et fiscalité de l'énergie .....	68
3.3. Le système norvégien d'abattement au titre des fonds propres des actionnaires .....	86
3.4. Résumé des recommandations concernant la politique fiscale .....	87
4.1. Réformes récentes de la structure et du financement des municipalités ....	99
4.2. Synthèse des recommandations pour réformer le secteur municipal .....	107
5.1. Étude de cas : la fermeture de la papeterie de Voikkaa .....	116
5.2. Indices d'inadéquation de l'offre et de la demande d'emploi .....	123
5.3. Recommandations visant à améliorer le fonctionnement du marché du travail .....	136
6.1. Les résultats PISA pour la Finlande .....	148
6.2. Aides destinées aux étudiants .....	153
6.3. Formation professionnelle .....	159
6.4. Résumé des recommandations en vue de l'amélioration de l'enseignement supérieur .....	163
7.1. Recommandations concernant l'accès à la main-d'œuvre étrangère et son intégration .....	177

## Tableaux

1.1. Les autres pays nordiques montrent la voie à suivre dans de nombreux domaines .....	36
2.1. Résultats macroéconomiques récents et prévisions .....	53
2.2. Prévisions de recettes et dépenses liées au vieillissement .....	56
3.1. Composition du taux d'imposition marginal pour une personne rémunérée au salaire brut moyen .....	75
3.2. Intervalles de taux de l'impôt municipal sur le patrimoine fixés par l'administration centrale .....	76
3.3. Instabilité des recettes fiscales .....	79
3.4. Complexité du système fiscal .....	85
5.1. Modifications de la « filière du chômage » .....	130
6.1. Admissions dans l'enseignement supérieur des titulaires du certificat de fin d'études secondaires .....	150
6.2. Taux de chômage par région pour la tranche d'âge 30-34 ans selon le niveau d'étude .....	157

## Graphiques

1.1. Indicateurs des échanges .....	22
1.2. Les industries à haute et moyenne-haute technologie sont importantes ....	23
1.3. La Finlande est encore spécialisée dans les secteurs à faible croissance ....	24
1.4. Part des exportations de haute et moyenne-haute technologie .....	28
1.5. Avantage comparatif révélé symétrique (ACRS) de la Finlande par secteur ..	29
1.6. Les nouveaux États membres de l'UE sont des concurrents plus redoutables que la Chine .....	30
1.7. Taux de renouvellement des entreprises dans l'industrie et les services ....	31
1.8. Investissements directs étrangers .....	32
1.9. Les entreprises finlandaises ont une très forte intensité de R-D .....	33
1.10. L'internationalisation des multinationales finlandaises .....	34
1.11. Répartition des emplois selon leur niveau de qualité (exprimé en déciles) ..	37
1.12. Part du travail dans le revenu .....	38

1.13. Nécessité d'une plus forte participation des actifs âgés et jeunes .....	42
2.1. Principaux indicateurs économiques .....	50
2.2. L'origine des écarts de revenu .....	51
2.3. Taux d'emploi : Objectifs et résultats récents .....	52
2.4. Hausse globale des prix à la consommation et coûts unitaires de main-d'œuvre .....	53
2.5. Évolution budgétaire récente .....	54
2.6. Le taux de dépendance augmente .....	56
3.1. Total des recettes fiscales .....	63
3.2. Dépenses sociales publiques .....	64
3.3. Évolution de la fiscalité .....	67
3.4. Coin fiscal moyen sur les gains d'une personne célibataire .....	70
3.5. Taux marginal d'imposition du travail .....	71
3.6. Abattement fiscal au titre des revenus du travail .....	72
3.7. Les revenus municipaux .....	74
3.8. Imposition de la propriété : comparaison internationale .....	76
3.9. Répartition des taux municipaux d'imposition du patrimoine .....	78
3.10. Efficacité des taxes sur la valeur ajoutée .....	80
3.11. Dépenses fiscales correspondant aux taux réduits de TVA .....	82
3.12. Taux d'imposition globale sur les dividendes perçus .....	83
4.1. Le rôle du secteur des services .....	96
4.2. Écart de productivité par rapport aux États-Unis .....	97
4.3. Part des services publics fournis par les prestataires privés .....	98
4.4. Le rôle des entreprises privées est faible .....	104
5.1. Croissance économique et marché du travail .....	112
5.2. Population inactive .....	113
5.3. Taux de sortie du chômage .....	115
5.4. Fermeture de la papeterie de Voikkaa .....	118
5.5. Rigidité à la baisse des salaires .....	120
5.6. Courbe de Beveridge .....	122
5.7. Inadéquation régionale et sectorielle .....	124
5.8. Nombre moyen d'années d'enseignement formel .....	127
5.9. Temps passé en formation professionnelle .....	129
5.10. Corrélations de l'emploi à temps partiel .....	132
5.11. Emploi à temps partiel .....	133
5.12. Incitations au travail des individus à faible revenu .....	135
5.A1.1. Part de l'emploi à temps partiel, heures travaillées et emploi .....	143
6.1. Niveau de formation par tranche d'âge et résultats PISA .....	147
6.2. Taux d'accès à des études supérieures de type A .....	148
6.3. Taux d'inscription des personnes âgées de 27 ans .....	150
6.4. Élasticité intergénérationnelle du revenu .....	156
6.5. Chômage régional et nombre de places disponibles à l'université .....	157
6.6. Dépenses au titre des établissements d'enseignement supérieur .....	160
6.7. Nombre total de chercheurs .....	163
7.1. Population née à l'étranger dans les pays de l'OCDE .....	170
7.2. Résidents nés à l'étranger selon le pays et l'origine .....	171
7.3. Solde migratoire et sources d'immigration .....	172
7.4. Étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur .....	176



Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres

La situation économique et les politiques de la Finlande ont été évaluées par le Comité le 14 avril 2008. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 23 avril 2008.

Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Anne-Marie Brook, Petar Vujanovic, Marketta Henriksson et Marte Sollie sous la direction de Peter Hoeller. Isabelle Duong a apporté une aide à la recherche.

L'Étude précédente de la Finlande a été publiée en mai 2006.

## Ce livre contient des...



**StatLinks**

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

## STATISTIQUES DE BASE DE LA FINLANDE, 2007

### LE PAYS

Superficie (1 000 km <sup>2</sup> )	338.1	Villes principales (milliers d'habitants, fin 2006) :	
dont :		Helsinki	564.5
Terres cultivées	22.6	Espoo	235.0
Forêts	263.1	Tampere	206.4
Lacs	34.3	Vantaa	189.7

### LA POPULATION

Population (milliers, fin 2006)	5 277	Population active (milliers)	2 675
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	17.4	Population active occupée (milliers)	2 493
Accroissement naturel net (milliers, 2006)	10.8	Population active occupée (% du total) :	
Solde net des migrations (milliers, 2006)	10.3	Agriculture, sylviculture et pêche	4.8
		Industrie et construction	25.9
		Services	69.3

### LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Composition du Parlement (nombre de sièges) :		Gouvernement, nombre de ministres :	
Parti centriste	51	Parti centriste	10
Parti social démocrate	45	Parti social démocrate	6
Coalition nationale (conservateurs)	50	Parti du peuple suédois	2
Alliance de gauche	17	Total	20
Ligue verte	15		
Parti du peuple suédois	9		
Ligue chrétienne	7		
Autres	6		
Total	200	Dernières élections générales : 18 mars 2007	

### LA PRODUCTION ET LE SECTEUR PUBLIC

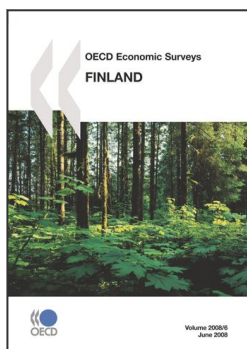
Produit intérieur brut (milliards EUR)	178.5	Consommation publique (% du PIB)	21.2
PIB par habitant (en EUR)	33 746		
Formation brute de capital fixe :		État (% du PIB) :	
% du PIB	20.3	Dépenses courantes et dépenses en capital	47.5
Par habitant (en EUR)	6 864	Recettes courantes	52.5

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services (% du PIB)	44.8	Importations de biens et services (% du PIB)	40.1
Principales exportations (% du total) :		Principales importations (% du total) :	
Métallurgie, machines et transport	36.1	Biens intermédiaires	38.7
Équipement électrique et optique	23.0	Biens de consommation	24.0
Bois, pâte à papier et papier	19.8	Biens d'équipement	23.5
Autres biens	21.1	Énergie	13.8

### LA MONNAIE

Unité monétaire : euro		Unités monétaires par USD, moyenne journalière :	
		Année 2007	0.7305
		Avril 2008	0.6351



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Finland 2008**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-fin-2008-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2008), « Hisser le niveau de l'enseignement supérieur au niveau de l'éducation obligatoire », dans *OECD Economic Surveys: Finland 2008*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-fin-2008-8-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2008-8-fr)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.